

Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé sur le bus communal souvent en panne

Notre commune dispose d'un bus destiné au transport des enfants et des aînés, un service essentiel pour leurs déplacements. Cependant, ce véhicule tombe régulièrement en panne, ce qui perturbe l'organisation des trajets.

Lorsque le bus n'est pas opérationnel, il faut soit annuler certaines sorties, soit faire appel à un transporteur privé, ce qui entraîne un coût supplémentaire pour la commune ou les partenaires communaux.

Mes questions sont les suivantes :

1. Pourriez-vous préciser où en est la réparation du bus et à quelle date sa remise en service est prévue ?
2. Quel est le coût que représente la location des services d'un autocariste lorsque le bus communal est indisponible ?
3. Pourriez-vous également indiquer sur quelle période le bus a été indisponible en 2025 ?